

ATTESTATION CONFIRMANT LE DEPOT DES FONDS

Cet acte confirmatif de la constitution de la société, doit être signé par tous les associés postérieurement au dépôt des fonds et à l'établissement de l'attestation bancaire.

Cet acte est annexé aux statuts

Je soussigné (e), représentant légal de la société en constitution,

NOM ...Alexis GASCHIGNARD.....

Atteste par la présente que le dépôt des fonds a été fait après la date de signature des statuts mais que le ou les associés demandent tout de même l'immatriculation de celle-ci :

DENOMINATION :.....A P E SAS.....

SIEGE SOCIAL28 bis rue Arago 44100 Nantes.....

ACTIVITEIsolation thermique, ventilation, menuiseries, plomberie, climatisation
électricité.....

Fait à ...Nantes..... le19/11/2025.....

Signature de tous les associés (nom et prénom)

Alexis GASCHIGNARD


Damien Deschamps
